

TARIFS DES DROITS ET PARTICIPATIONS FINANCIERES SAISON 2018 / 2019

Assemblée Générale du 29 juin 2018

Contribution complémentaire par club :	50€
Absence à l'assemblée générale :	50€

Part CDVB 67 DES LICENCES :	SENIORS	11 €
	M 20	11 €
	M 17	8 €
	M 15	6 €
	M 13	6 €
	M 11	6 €
	M 9	6 €
	M 7	5 €
	COMPETLIB	9 €
	DIRIGEANT	8 €
	ENCADREMENT	8 €
	VOLLEY POUR TOUS	€
	DROITS DE MUTATION	25 €
	REAFFILIATION DES CLUBS	58 €

Droits d'engagement en championnat par équipe : avant le 15.07.2017 après la date limite

Seniors, Vétérans :	58€	70€
M 20 (juniors)	25 €	50 €
M 17 (cadets)	25€	50€
M 15 (minimes)	18€	36€
M 13 (benjamins)	12 €	24 €
M 11 (Poussins)	12 €	24€
M 9 (pupilles) autres	12€	24€

Droits d'engagement en coupe du Bas-Rhin par équipe :	20€
Droits de report de match (10 jours avant la date de la rencontre) :	24€
Droits de report de match moins de 10 jours avant la date :	48€
Terrain non prêt $\frac{1}{4}$ d'heure avant la rencontre :	16€
Indemnité d'arbitrage par équipe :	18€
Indemnité de déplacement par kilomètre :	0.30€
Indemnité de déplacement forfait urbain (inférieur à 14 km) :	4€
Amende pour absence de l'arbitre par match (à la charge de l'arbitre)	36€
Absence de candidat ou défection totale d'arbitre :	200€

Feuille de match non tenue ou incomplète :	8€
Feuille de match non transmise après rappel :	35€
Résultat et FDM non saisi sur le site FFVB le dimanche soir minuit :	13€
Retard de retour d'implantation ou absence réunion calendrier :	62€
Absence de proposition d'implantation de match adulte ou jeune :	62€
Non présentation de licence seniors et M20 :	8€
Non présentation de licences jusqu'à M 17 :	5€
Retrait d'équipe avant le début de la compétition toutes catégories (Droits d'engagement non remboursés)	
Forfait : 1 ^{er} et 2 ^{ème} chacun à partir de M20	50€
Forfait général à partir de M20 :	210€
Indemnité d'arbitrage en sus :	30€
Forfait 2 ^{ème} journée jusqu'à M17 :	31€
Forfait général M9, M11, M13, M15, M17 :	52€
Match perdu par Pénalité :	50€
Confirmation de réserve :	30€
Fourniture bloc feuille de match départemental :	16€
Frais de recherche et duplication :	10€
Pour toutes factures non réglées après 15 jours : majoration	10%
Pour les autres fournitures, frais et droits : tarif LRGE	